



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 31 MAI 2022 À 18 H AU 331, RUE DU COUVENT,
MANIWAKI (QUÉBEC), J9E 1H5

PRÉSENCES :

Monsieur Denis Rossignol, directeur général
Monsieur Christian Heppell, président (à distance)
Madame Sabrina Devlin, vice-présidente
Madame Mandy Brown, administratrice (à distance)
Madame Sonia Olsen, administratrice
Madame Ariane Lacelle, administratrice
Madame Ellen Boucher, administratrice
Madame Guylaine Marcil, administratrice
Madame Johanne Baker, administratrice
Madame Julie Carle, administratrice
Madame Kim Lesage, administratrice
Madame Lynn Kearney, administratrice
Madame Stéphanie Piché, administratrice

ABSENCE MOTIVÉE :

Madame Sylvie Thibault, administratrice

INVITÉ :

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

Madame Sabrina Devlin constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18 h 35.

CSSHBO-045-2021-22

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT l'ajout du point 3 « Démission d'un administrateur » modifiant ainsi la numérotation subséquente;

CONSIDÉRANT l'ajout du point « Comité des ressources humaines »;

CONSIDÉRANT l'ajout du point « Désignation des postes vacants du conseil d'administration »;

CONSIDÉRANT QUE le quorum est atteint;

IL EST PROPOSÉ par madame Ellen Boucher ET APPUYÉ par madame Johanne Baker que l'ordre du jour de la séance du 31 mai 2022 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

3. Démission d'un administrateur

Le secrétaire général, monsieur Louis-Philippe Larivière avise les membres présents de la démission de madame Carole St-Amour à titre de personne issue du milieu communautaire, municipal, sportif, culturel, de la santé, des services sociaux ou des affaires.

Il informe les membres qu'un appel de candidatures sera lancé afin d'occuper ce poste pour la durée non écoulée du mandat.

CSSHBO-046-2021-22

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2022

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration au moins six heures avant la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Kim Lesage ET APPUYÉ par madame Guylaine Marcil de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2022 tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires découlant du procès-verbal 26 avril 2022

Le secrétaire général, monsieur Louis-Philippe Larivière, annonce que des suivis relatifs à la structure administrative et l'avenir de la fibre optique seront faits durant la rencontre. Il indique également aux administrateurs qu'un suivi plus particulier sera fait d'ici la prochaine rencontre relativement à la déclaration des conflits d'intérêts.

6. Parole du public

Le Service du secrétariat général et des communications n'a reçu aucune demande de participation à la période de questions.

7. Rapport de la présidence

La vice-présidente, madame Sabrina Devlin, indique aux administrateurs qu'un suivi individuel sera fait avec les personnes n'ayant pas complété la formation obligatoire des administrateurs.

8. Rapport de la direction générale

Monsieur Denis Rossignol rapporte les faits saillants des derniers mois et les actions entreprises et à venir relativement au plan d'action de la direction générale 2021-2022. Monsieur Rossignol présente également l'échéancier de livraison du renouvellement du PEVR 2023-2027 et grandes lignes de son calendrier d'activités du dernier mois.

CSSHBO-047-2021-22

9. Critères de répartition des ressources 2022-2023

Madame Lynn Kearney, présidente du comité de vérification, fait un survol du document présenté lors de la rencontre du comité tenue le 30 mai 2022. Elle indique que le document relatif aux critères de répartition des ressources a été présenté en détail par madame Manon Riel, directrice du service des ressources



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

financières, de l'organisation et du transport scolaire. Finalement, elle informe les administrateurs que le comité de vérification recommande au conseil d'administration d'approuver les critères proposés par le comité de répartition des ressources.

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 275.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT la présentation des critères de répartition des ressources 2022-2023 recommandée par le comité de répartition des ressources;

CONSIDÉRANT l'étude des critères de répartition des ressources réalisée par le comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ par madame Ariane Lacelle, ET APPUYÉ par madame Kim Lesage d'approuver les critères de répartition des ressources pour l'année scolaire 2022-2023 du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-048-2021-22 10. Structure administrative des gestionnaires 2022-2023

Le directeur général, monsieur Denis Rossignol, présente les nouveautés et les changements relatifs à la structure administrative des gestionnaires. Madame Stéphanie Piché demande à monsieur Denis Rossignol comment sont déterminées les classes des gestionnaires du centre administratif. Monsieur Denis Rossignol lui précise que ces classes sont déterminées selon le *Document consolidé concernant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal*.

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire établit sa structure administrative concernant les emplois de gestionnaires du Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT QUE la structure administrative vise à assurer l'efficacité de la gestion et établir la responsabilité des gestionnaires en place;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des différentes associations;

IL EST PROPOSÉ par madame Guylaine Marcil ET APPUYÉ par madame Ellen Boucher d'approuver la structure administrative des gestionnaires présentée par la direction générale pour l'année scolaire 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-049-2021-22 11. Entretien ménager des Pavillons Poupore et Saint-Pierre de Fort-Coulonge 2022-2023

La vice-présidente, madame Sabrina Devlin, déclare qu'elle s'abstiendra de prendre part aux discussions et au vote en raison d'un conflit d'intérêts.

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des soumissions avait lieu le 19 mai 2022 à 14 h :



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a reçu trois (3) soumissions conformes :

Entreprises	Coût (avant taxes)
Services d'entretien Saint-Jean	99 999,00 \$
Yohan Lamoureux	110 000,00 \$
Nasco Entretien Ménager Inc.	137 901,00 \$

CONSIDÉRANT QUE le contrat est renouvelable chaque année, pour une durée de trois ans;

CONSIDÉRANT la recommandation d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par madame Lynn Kearney ET APPUYÉ par madame Stéphanie Piché d'autoriser monsieur Denis Rossignol, directeur général, d'attribuer et de signer ledit contrat avec le soumissionnaire le plus bas pour et au nom du Centre de services scolaire.

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 1

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-050-2021-22 12. Entretien ménager du Pavillon Sacré-Cœur de Gracefield 2022-2023

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des soumissions avait lieu le 19 mai 2022 à 14 h :

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a reçu une (1) seule soumission conforme :

Entreprise	Coût (avant taxes)
Nasco Entretien Ménager Inc.	188 427,00 \$

CONSIDÉRANT que le contrat est renouvelable chaque année, pour une durée de trois ans;

CONSIDÉRANT la recommandation d'accepter la seule soumission conforme reçue;

IL EST PROPOSÉ par madame Ellen Boucher ET APPUYÉ par madame Stéphanie Piché d'autoriser monsieur Denis Rossignol, directeur général, d'attribuer et de



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

signer ledit contrat avec le soumissionnaire le plus bas pour et au nom du Centre de services scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-051-2021-22 13. Cadre général pour le renouvellement des contrats de transport

La vice-présidente, madame Sabrina Devlin, annonce la tenue d'un huis clos.

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif de transport a, conformément à son mandat, recommandé au conseil d'administration un cadre général en vue du renouvellement des contrats de transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par madame Lynn Kearney ET APPUYÉ par madame Julie Carle d'accepter les orientations retenues par le comité consultatif de transport, telles que déposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-052-2021-22 14. Comité de négociation en transport scolaire

CONSIDÉRANT que les contrats de transport scolaire viennent à échéance le 30 juin 2022;

CONSIDÉRANT que l'article 297 de la Loi sur l'instruction publique autorisant le Centre de services scolaire à accorder un contrat de transport d'élèves après négociation de gré à gré ou après demande de soumission publique;

CONSIDÉRANT le besoin de former un comité pour représenter le Centre de services scolaire lors des négociations des contrats de transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de transport de nommer les personnes suivantes à ce comité, soit :

- Derek Ardis, coordonnateur au Service des ressources humaines, CSSHBO;
- Éric Blanchette, coordonnateur au Service des ressources financières et au transport scolaire, CSSHBO;
- Richard Leblanc, coordonnateur à la direction générale, CSSHBO;
- Manon Dusablon, directrice adjointe du transport scolaire, Commission scolaire Western Québec;
- Christian Heppell, président du conseil d'administration, CSSHBO.

IL EST PROPOSÉ par madame Guylaine Marcil ET APPUYÉ par madame Kim Lesage de nommer les personnes mentionnées ci-dessus comme représentants au comité de négociation des contrats de transport scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-053-2021-22 15. Rapport de la protectrice de l'élève pour l'élève ayant la fiche 0150938

La vice-présidente, madame Sabrina Devlin, annonce la tenue d'un huis clos.

CONSIDÉRANT la décision du 8 décembre 2021 prise par la direction de l'Établissement Le Rucher, madame Valérie Carle, à l'égard de l'élève ayant le numéro de fiche 0150938 concernant la demande de changement d'école;



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT la demande de révision d'une décision déposée par un parent en date du 14 décembre 2021;

CONSIDÉRANT la résolution CSSHBO-027-2021 confirmant la décision prise par la direction de l'École le Rucher;

CONSIDÉRANT QUE conformément au Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, les parents ont poursuivi leur plainte auprès du protecteur de l'élève;

CONSIDÉRANT QUE le protecteur de l'élève a produit un rapport transmis à la direction générale le 29 avril 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont pris connaissance des recommandations émises dans le rapport de la protectrice de l'élève à la séance suivant le dépôt du rapport;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration entend suivre les trois recommandations émises par la protectrice de l'élève;

Il EST PROPOSÉ par madame Guylaine Marcil ET APPUYÉ par madame Sonia Olsen :

- D'AUTORISER le directeur général à transmettre à la protectrice de l'élève une lettre faisant état de l'état d'avancement du dossier selon les pistes de solutions proposées;
- DE DEMANDER au directeur général de veiller à l'application et au respect de la politique et la procédure relative à l'inscription des élèves pour la demande de changement d'école de l'élève 0150938.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Comité des ressources humaines

Le directeur général indique aux membres que les travaux du comité des ressources humaines reprendront lors de la prochaine année scolaire et que la première rencontre aura lieu le 28 septembre 2022. Il rappelle toutefois que d'ici la fin de l'année, le comité chargé de l'évaluation de la direction générale se réunira afin de procéder à son évaluation.

*Une pause est prise par les administrateurs à partir de 19 h 52
Tous les administrateurs reprennent leur siège à 20 h*

17. Désignation des postes vacants au conseil d'administration

Le secrétaire général, monsieur Louis-Philippe Larivière, informe les membres des derniers développements en lien avec l'appel de candidatures pour les postes vacants. Il indique aux administrateurs n'avoir reçu aucune demande des membres de la communauté et du personnel de soutien. Un deuxième appel de candidatures sera lancé.



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

18. Étude d'opportunité des options potentielles concernant l'avenir de la fibre optique

La vice-présidente, madame Sabrina Devlin, annonce la tenue d'un huis clos pour traiter ce point.

19. Affaires diverses

Aucun point n'est ajouté à cette section.

20. Date, heure et lieu de la prochaine séance

Madame Sabrina Devlin informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le mardi 28 juin 2022 à 18 h 30 au 250, chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract.

21. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par madame Sabrina Devlin de clore la rencontre à 20 h 19.

Le directeur général et le secrétaire général sont invités à quitter la réunion pour la tenue du huis clos de fin de rencontre.


Christian Heppell
Président


Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général